

Image not found or type unknown



Visa touristique pour mon mari etranger

Par **samriad**, le **15/06/2015 à 21:48**

Bonjour, voila ma situation je me suis mariée avec un algérien il vit en Algérie moi en France on n'a pas fait ni ccm ni transcription du mariage parce que ni lui ni moi comptent s'installer dans le pays de l'autre , ce qu'on veut c'est circuler avec un visa touristique. Est ce possible?

Par **chris_idv**, le **06/07/2015 à 19:32**

Bonjour, votre situation, bien que peu courante, est effectivement possible dans la mesure où rien ne l'interdit, à minima en France. Cordialement,